



VILLE D'ARDRES

PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 3 avril 2024

ARDRES

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 avril 2024**

ORDRE DU JOUR

FINANCES :

1. Budget principal – compte de gestion et compte administratif 2023
2. Budget principal – affectation des résultats
3. Taux d'imposition
4. Budget principal – budget primitif 2024
5. Budget principal – subventions 2024
6. Budget eau – compte de gestion et compte administratif 2023
7. Budget eau – affectation des résultats
8. Budget eau – budget primitif 2024
9. Budget assainissement – compte de gestion et compte administratif 2023
10. Budget assainissement - affectation des résultats
11. Budget assainissement – budget primitif 2024
12. Durée des amortissements – ajout ou modification de certains articles
13. Marche nocturne – modalités financières d'inscription

PERSONNEL :

14. Modification du tableau des emplois

ASSAINISSEMENT :

15. Plan pluriannuel de travaux

JEUNESSE :

16. Dégressivité tarifaire / colonie de vacances

ADMINISTRATION GENERALE :

17. Publicité des décisions du Maire

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à 19h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Ardres, sous la présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Maire, en suite de la convocation du vingt mars deux mille vingt-quatre.

Etaient présents : Ludovic LOQUET, Sylvie BONNIERE, Sophie VANHAECKE, Joël VANDERPOTTE, Marie-Hélène LABRE, Christiane SPRIET, Pierre PREVOST, René DEMASSIEUX, Chantal BRISSAUD, Bernard HENON, Carine RENARD, Christophe DUCROCQ, Brigitte LEGRAND, Isabelle REGNAUT, Ludovic BAROUX et Argentine PRUVOST

Excusés avec pouvoir : Gilles COTTREZ, Bruno DEJONGHE, Frédéric FEYS, Marie-Claude NEUVILLE, Edwige THIRARD, Véronique LANNOY, Nathalie BUCHE, Olivier ROBE, Maxime LEFIEF, Alexis BATAILLE et Charles FROYE qui avaient respectivement donné pouvoir à Sylvie BONNIERE, Sophie VANHAECKE, Chantal BRISSAUD, Joël VANDERPOTTE, Marie-Hélène LABRE, Christiane SPRIET, Bernard HENON, Pierre PREVOST, René DEMASSIEUX, Ludovic BAROUX et Carine RENARD

Secrétaire de séance : Sophie VANHAECKE

La séance a été ouverte à 19h sous la présidence de M. Ludovic LOQUET, Maire d'Ardres.

Le conseil a choisi pour secrétaire Madame Sophie VANHAECKE.

Il est procédé à l'appel. Le Quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.

Le procès-verbal du conseil municipal du 13 mars 2024 est unanimement approuvé.

D24-17 BUDGET PRINCIPAL – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Après avis favorable de la commission plénière, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de se prononcer favorablement sur le compte de gestion et le compte administratif présentés pour l'année 2023 :

1. Vue d'ensemble du fonctionnement

VILLE D'ARDRES			
CA 2023			
Vue d'ensemble du fonctionnement			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023		
	Budget	Réalisé	Solde
	011 - Charges à caractère général	2 140 127,00	1 348 338,80
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	728 327,00	525 243,56	203 083,44
61 - SERVICES EXTERIEURS	1 084 300,00	561 580,38	522 719,62
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	273 000,00	206 259,73	66 740,27
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	54 500,00	55 255,13	-755,12
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 402 000,00	2 400 803,71	1 196,29
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		15 624,98	-15 624,98
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		38 784,79	-38 784,79
64 - CHARGES DE PERSONNEL	2 402 000,00	2 346 393,94	55 606,06
65 - Autres charges de gestion courante	484 600,00	473 731,16	10 868,84
66 - Charges financières	128 780,69	114 286,55	14 494,14
67 - Charges exceptionnelles	34 051,31	29 145,80	4 905,51
Total dépenses réelles	5 189 559,00	4 366 306,02	823 252,98
Total dépenses d'ordre	310 000,00	306 169,75	3 830,25
Total dépenses de fonctionnement	5 499 559,00	4 672 475,77	827 083,23
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023		
	Budget	Réalisé	Solde
	70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	304 941,00	332 789,68
73 - Impôts et taxes	2 810 492,00	2 816 471,64	-5 979,64
74 - Dotations, subventions et participations	1 411 249,00	1 442 078,91	-30 829,91
75 - Autres produits de gestion courante	67 200,00	76 888,75	-9 688,75
76 - Produits financiers	700,00	954,02	-254,02
77 - Produits exceptionnels	11 664,09	86 847,85	-75 183,76
013 - Atténuations de charges	71 540,00	128 216,16	-56 676,16
002 - Excédent de fonctionnement reporté	771 772,91	771 772,91	
Total recettes réelles	5 449 559,00	5 656 019,92	-206 460,92
Total recettes d'ordre	50 000,00	20 364,88	29 635,12
Total recettes de fonctionnement	5 499 559,00	5 676 384,80	-176 825,80

2. Vue d'ensemble de l'investissement

VILLE D'ARDRES			
CA 2023			
Vue d'ensemble de l'investissement			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2023		
	Budget	Réalisé	Solde
	001 - Déficit d'investissement reporté	1 172 769,90	1 172 769,90
10 - Dotations, fonds divers et réserves	7 355,51	7 355,51	
16 - Emprunts et dettes assimilés	375 000,00	341 247,16	33 752,84
20 - Immobilisations incorporelles	288 188,00	50 510,92	237 677,08
21 - Immobilisations corporelles	2 499 587,62	1 176 567,00	1 323 020,62
Total dépenses réelles hors opérations	4 342 901,03	2 748 450,49	1 594 450,54
Total dépenses d'ordre	50 000,00	20 364,88	29 635,12
Total dépenses d'investissement	4 392 901,03	2 768 815,37	1 624 085,66
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2023		
	Budget	Réalisé	Solde
	10 - Dotations, fonds divers et réserves	111 322,20	122 840,60
13 - Subventions d'investissement reçues	871 578,83	549 679,62	321 899,21
16 - Emprunts et dettes assimilés	3 100 000,00	2 000 000,00	1 100 000,00
21 - Immobilisations corporelles		63 081,94	-63 081,94
Total recettes réelles hors opérations	4 082 901,03	2 735 602,16	1 347 298,87
Total recettes d'ordre	310 000,00	306 169,75	3 830,25
Total recettes d'investissement	4 392 901,03	3 041 771,91	1 351 129,12

Le vote du budget, a déjà été pré-débatu dans le cadre du ROB sur constat de l'année 2023 et des prévisions pluriannuelles.

La prudence est de mise concernant l'affectation des résultats.

D24-20 BUDGET PRINCIPAL – BUDGET PRIMITIF 2024

Après avis favorable de la commission plénière, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de se prononcer favorablement sur la proposition de budget primitif 2024 présentée ci-après.

1. Vue d'ensemble du fonctionnement

VILLE D'ARDRES		
BP 2024		
Vue d'ensemble du fonctionnement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
	Reports	PropositionsGlobales
011 - Charges à caractère général		1 742 400,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS		606 100,00
61 - SERVICES EXTERIEURS		823 300,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		252 000,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		61 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés		2 590 000,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL		2 590 000,00
65 - Autres charges de gestion courante		519 400,00
66 - Charges financières		151 945,00
67 - Charges spécifiques		35 000,00
Total dépenses réelles		5 038 745,00
Total dépenses d'ordre		639 768,00
Total dépenses de fonctionnement		5 678 513,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	Reports	PropositionsGlobales
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses		327 700,00
73 - Impôts et taxes		2 890 965,00
731 - Impositions directes		7 500,00
74 - Dotations et participations		1 428 648,00
75 - Autres produits de gestion courante		117 000,00
76 - Produits financiers		700,00
77 - Produits spécifiques		4 000,00
013 - Atténuations de charges		132 000,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté		700 000,00
Total recettes réelles		5 608 513,00
Total recettes d'ordre		70 000,00
Total recettes de fonctionnement		5 678 513,00

2. Vue d'ensemble de l'investissement

VILLE D'ARDRES		
BP 2024		
Vue d'ensemble de l'investissement		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Reports	PropositionsGlobales
13 - Subventions d'investissement reçues		80 640,00
16 - Emprunts et dettes assimilés		466 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	139 848,90	219 197,64
21 - Immobilisations corporelles	114 252,99	2 082 872,53
23 - Immobilisations en cours		1 552 265,08
Total dépenses réelles hors opérations	254 101,89	4 400 975,25
Total dépenses d'ordre		70 000,00
Total dépenses d'investissement	254 101,89	4 470 975,25
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Reports	PropositionsGlobales
001 - Excédent d'investissement reporté		272 956,54
10 - Dotations, fonds divers et réserves		516 409,03
<i>dont 1068: excédents de fonctionnement capitalisés</i>		<i>303 909,03</i>
13 - Subventions d'investissement reçues	305 774,47	841 841,68
16 - Emprunts et dettes assimilés		2 200 000,00
Total recettes réelles hors opérations	305 774,47	3 831 207,25
Total recettes d'ordre		639 768,00
<i>dont 021: virement de la section de fonctionnement</i>		<i>259 768,00</i>
Total recettes d'investissement	305 774,47	4 470 975,25

La gestion de l'année 2023 a été rigoureuse et engagée sur les investissements prévus. Les excédents dégagés et reportés sur le budget 2024 permettent d'envisager l'année avec sérénité et de se projeter dans l'avenir.

Les élus sont responsables des deniers publics. Il n'y a pas d'augmentation de la pression fiscale locale pour la 17^e année consécutive, alors que les projets se poursuivent. Les budgets d'investissement des communes de notre strate s'élèvent d'ordinaire à 1.500 k€ / 1.800 k€ par an, nous sommes ici sur des montants bien supérieurs.

Monsieur le Maire adresse ses remerciements au conseil municipal pour cette confiance. La municipalité a ainsi la capacité à investir et recherche un maximum de subventions pour ses projets.

D24-21 BUDGET PRINCIPAL – SUBVENTIONS 2024

Après avis favorable de la commission plénière, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de se prononcer favorablement sur les propositions de subventions présentées dans le tableau ci-dessous :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

Total des SUBVENTIONS	187 900 €
------------------------------	------------------

SPORTS	70 500 €
Basket Club Ardresien	45 500 €
Sporting Club Ardresien	9 000 €
Racing Club Ardresien	9 000 €
Les Muses de l'Ardresis	1 400 €
Amis Cyclos de l'Ardresis	1 600 €
Savate Boxing	400 €
Club Cytliste Ardres	600 €
Enveloppe Sportive	3 000 €

CULTURE	1 900 €
ACHA	1 300 €
Bibliothèque pour tous	600 €

FETES & CEREMONIES	24 950 €
Ardres accueil	450 €
Ardres Animations	100 €
ACDA	6 000 €
Comité de Jumelage	2 000 €
Comité des fêtes de Belle Roze et François 1er	1 000 €
Nature, Fête et Traditions	9 000 €
123 en Ardresis	6 400 €

LOISIRS	1 590 €
Les Phénix	700 €
Marche Nature en Ardresis	150 €
Société de chasse	90 €
Sté Colombophile	650 €

PERSONNEL	3 900 €
Comité du personnel	3 900 €

SCOLAIRES	3 510 €
Amicale laïque d'Ardres	1 900 €
Ass. Sportive Collège de l'Europe	200 €
Espoir de l'ardresis	400 €
APE Ecoles d'Ardres	450 €
FCPE Ecoles de Bois-en-Ardres	450 €
USEP Sportive Ecoles d'Ardres	110 €

DIVERS	550 €
Club ardresien des aînés	350 €
Souvenir Français	200 €

CCAS	65 000 €
------	----------

CAISSE DES ECOLES	16 000 €
-------------------	----------

MM. Demassieux et Vanderpotte, ainsi que Mme Brissaud ne votent pas les subventions attribuées aux associations.

D24-22 BUDGET EAU – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Après avis favorable de la commission plénière, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de se prononcer favorablement sur le compte de gestion et le compte administratif présentés pour l'année 2023 :

1. Vue d'ensemble du fonctionnement

ARDRES Eau			
CA 2023			
Vue d'ensemble du fonctionnement			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023		
	Budget	Réalisé	Solde
	011 - Charges à caractère général	75 078,81	
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	75 078,81		75 078,81
Total dépenses réelles	75 078,81		75 078,81
Total dépenses d'ordre	24 950,46	24 950,46	
Total dépenses de fonctionnement	100 029,27	24 950,46	75 078,81
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023		
	Budget	Réalisé	Solde
	70 - Vente de produits finis, prestations de services,	30 000,00	29 818,91
002 - Excédent de fonctionnement reporté	64 168,27	64 168,27	
Total recettes réelles	94 168,27	93 987,18	181,09
Total recettes d'ordre	5 861,00	5 861,00	
Total recettes de fonctionnement	100 029,27	99 848,18	181,09

2. Vue d'ensemble de l'investissement

ARDRES Eau			
CA 2023			
Vue d'ensemble de l'investissement			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2023		
	Budget	Réalisé	Solde
	20 - Immobilisations incorporelles	25 000,00	
21 - Immobilisations corporelles	50 000,00		50 000,00
23 - Immobilisations en cours	148 380,47		148 380,47
Total dépenses réelles hors opérations	223 380,47		223 380,47
Total dépenses d'ordre	5 861,00	5 861,00	
Total dépenses d'investissement	229 241,47	5 861,00	223 380,47
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2023		
	Budget	Réalisé	Solde
	001 - Excédent d'investissement reporté	204 291,01	204 291,01
Total recettes réelles hors opérations	204 291,01	204 291,01	
Total recettes d'ordre	24 950,46	24 950,46	
Total recettes d'investissement	229 241,47	229 241,47	

D24-23 BUDGET EAU – AFFECTATION DES RESULTATS

Après avis favorable de la commission plénière, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de se prononcer favorablement sur l'affectation des résultats 2023 proposée ci-après :

<i>Lors du vote du compte administratif</i>			COMMUNE D'ARDRES		<i>Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats</i>		
Nombre de membres en exercice	27		DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF SUR LE COMPTE DE GESTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET EAU		Nombre de membres en exercice	27	
Nombre de membres présents					Nombre de membres présents		
Nombre de suffrages exprimés					Nombre de suffrages exprimés		
Votes					Votes		
	Contre :					Contre	Pour
		Pour :					
					Date de la convocation..... Séance du.....		
<p>Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. LOQUET Ludovic délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par M. Loquet après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:</p>							
			INVESTISSEMENT		ENSEMBLE		
LIBELLE	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	
Résultats reportés		64 168,27 €		204 291,01 €	- €	268 459,28 €	
Part affectée à investiss					- €	- €	
Opérations de l'exercice	24 950,46 €	35 679,91 €	5 861,00 €	24 950,46 €	30 811,46 €	60 630,37 €	
Totaux	24 950,46 €	99 848,18 €	5 861,00 €	229 241,47 €	30 811,46 €	329 089,65 €	
Résultat de clôture		74 897,72 €		223 380,47 €		298 278,19 €	
			223 380,47 €				
			- €				
			- €				
			223 380,47 €				
<p>2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve. 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, 4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus 5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement</p>							
			74 897,72 €		au compte 1068 (recette d'investissement) au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)		
Ont signé au registre des délibérations							
Pour expédition conforme, Le Président (lors du vote du compte administratif), Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats), Le Maire, Ludovic LOQUET,							

D24-24 BUDGET EAU – BUDGET PRIMITIF 2024

Après avis favorable de la commission plénière, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de se prononcer favorablement sur le budget primitif 2024 présenté ci-après :

1. Vue d'ensemble du fonctionnement

ARDRES Eau		
BP 2024		
Vue d'ensemble du fonctionnement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Reports	PropositionsGlobales
011 - Charges à caractère général		85 808,26
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS		85 808,26
Total dépenses réelles		85 808,26
Total dépenses d'ordre		24 950,46
Total dépenses de fonctionnement		110 758,72
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Reports	PropositionsGlobales
70 - Vente de produits finis, prestations de services,		30 000,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté		74 897,72
Total recettes réelles		104 897,72
Total recettes d'ordre		5 861,00
Total recettes de fonctionnement		110 758,72

2. Vue d'ensemble de l'investissement

ARDRES Eau		
BP 2024		
Vue d'ensemble de l'investissement		
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Reports	PropositionsGlobales
20 - Immobilisations incorporelles		25 000,00
21 - Immobilisations corporelles		50 000,00
23 - Immobilisations en cours		167 469,93
Total dépenses réelles hors opérations		242 469,93
Total dépenses d'ordre		5 861,00
Total dépenses d'investissement		248 330,93
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Reports	PropositionsGlobales
001 - Excédent d'investissement reporté		223 380,47
Total recettes réelles hors opérations		223 380,47
Total recettes d'ordre		24 950,46
Total recettes d'investissement		248 330,93

D24-25 BUDGET ASSAINISSEMENT – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Après avis favorable de la commission plénière, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de se prononcer favorablement sur le compte de gestion et le compte administratif présentés pour l'année 2023 :

1. Vue d'ensemble du fonctionnement

ARDRES Assainissement			
CA 2023			
Vue d'ensemble du fonctionnement			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023		
	Budget	Réalisé	Solde
	011 - Charges à caractère général	306 981,72	18 553,78
61 - SERVICES EXTERIEURS	306 981,72	18 553,78	288 427,94
66 - Charges financières	14 000,00	10 801,87	3 198,13
67 - Charges exceptionnelles	3 018,00	3 018,00	
Total dépenses réelles	323 999,72	32 373,65	291 626,07
Total dépenses d'ordre	133 309,28	133 309,28	
Total dépenses de fonctionnement	457 309,00	165 682,93	291 626,07
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023		
	Budget	Réalisé	Solde
	70 - Vente de produits finis, prestations de services,	186 000,00	187 155,21
74 - Subventions d'exploitation	14 000,00	8 632,00	5 368,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	205 509,85	205 509,85	
Total recettes réelles	405 509,85	401 297,06	4 212,79
Total recettes d'ordre	51 799,15	51 799,15	
Total recettes de fonctionnement	457 309,00	453 096,21	4 212,79

2. Vue d'ensemble de l'investissement

ARDRES Assainissement			
CA 2023			
Vue d'ensemble de l'investissement			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2023		
	Budget	Réalisé	Solde
	001 - Déficit d'investissement reporté	3 497,94	3 497,94
16 - Emprunts et dettes assimilés	76 000,00	62 707,41	13 292,59
20 - Immobilisations incorporelles	5 657,05		5 657,05
21 - Immobilisations corporelles	108 000,00		108 000,00
Total dépenses réelles hors opérations	193 154,99	66 205,35	126 949,64
Total dépenses d'ordre	51 799,15	51 799,15	
Total dépenses d'investissement	244 954,14	118 004,50	126 949,64
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2023		
	Budget	Réalisé	Solde
	10 - Dotations, fonds divers et réserves	11 644,86	11 644,86
13 - Subventions d'investissement reçues		20 160,00	-20 160,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	100 000,00		100 000,00
Total recettes réelles hors opérations	111 644,86	31 804,86	79 840,00
Total recettes d'ordre	133 309,28	133 309,28	
Total recettes d'investissement	244 954,14	165 114,14	79 840,00

D24-26 BUDGET ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DES RESULTATS

Après avis favorable de la commission plénière, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de se prononcer favorablement sur l'affectation des résultats 2023 proposée ci-après :

<p>Lors du vote du compte administratif</p> <p>Nombre de membres en exercice 27 Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés Votes Contre : Pour :</p>	<p>COMMUNE D'ARDRES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF SUR LE COMPTE DE GESTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET ASSAINISSEMENT</p>	<p>Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats</p> <p>Nombre de membres en exercice 27 Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés Votes Contre Pour</p> <p>Date de la convocation..... Séance du.....</p>																																						
<p>Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. LOQUET Ludovic délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par M Loquet après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1°Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:</p>																																								
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2">FONCTIONNEMENT</th> </tr> <tr> <th>DEPENSE OU DEFICIT</th> <th>RECETTES OU EXCEDENT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Résultats reportés</td> <td style="text-align: right;">215 509,85 €</td> </tr> <tr> <td>Part affectée à investiss</td> <td style="text-align: right;">10 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>Opérations de l'exercice</td> <td style="text-align: right;">165 682,93 €</td> </tr> <tr> <td>Totaux</td> <td style="text-align: right;">175 682,93 €</td> </tr> </tbody> </table>	FONCTIONNEMENT		DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	Résultats reportés	215 509,85 €	Part affectée à investiss	10 000,00 €	Opérations de l'exercice	165 682,93 €	Totaux	175 682,93 €	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2">INVESTISSEMENT</th> </tr> <tr> <th>DEPENSE OU DEFICIT</th> <th>RECETTES OU EXCEDENT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">3 497,94 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">10 000,00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">114 506,56 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">155 114,14 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">118 004,50 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">165 114,14 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">47 109,64 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">47 109,64 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">51 120,00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">- €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">- 4 010,36 €</td> </tr> </tbody> </table>	INVESTISSEMENT		DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT		3 497,94 €		10 000,00 €		114 506,56 €		155 114,14 €		118 004,50 €		165 114,14 €		47 109,64 €		47 109,64 €		51 120,00 €		- €		- 4 010,36 €
FONCTIONNEMENT																																								
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT																																							
Résultats reportés	215 509,85 €																																							
Part affectée à investiss	10 000,00 €																																							
Opérations de l'exercice	165 682,93 €																																							
Totaux	175 682,93 €																																							
INVESTISSEMENT																																								
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT																																							
	3 497,94 €																																							
	10 000,00 €																																							
	114 506,56 €																																							
	155 114,14 €																																							
	118 004,50 €																																							
	165 114,14 €																																							
	47 109,64 €																																							
	47 109,64 €																																							
	51 120,00 €																																							
	- €																																							
	- 4 010,36 €																																							
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2">ENSEMBLE</th> </tr> <tr> <th>DEPENSE OU DEFICIT</th> <th>RECETTES OU EXCEDENT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">3 497,94 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">215 509,85 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">280 189,49 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">402 700,50 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">283 687,43 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">618 210,35 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">334 522,92 €</td> </tr> </tbody> </table>		ENSEMBLE		DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT		3 497,94 €		215 509,85 €		280 189,49 €		402 700,50 €		283 687,43 €		618 210,35 €		334 522,92 €																				
ENSEMBLE																																								
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT																																							
	3 497,94 €																																							
	215 509,85 €																																							
	280 189,49 €																																							
	402 700,50 €																																							
	283 687,43 €																																							
	618 210,35 €																																							
	334 522,92 €																																							
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td style="text-align: right;">€ 287 413,28</td> </tr> </table>			€ 287 413,28																																				
	€ 287 413,28																																							
	<p>2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.</p> <p>3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,</p> <p>4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus</p> <p>5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement</p>																																							
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: right;">100 000,00 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">187 413,28 €</td> </tr> </table>	100 000,00 €	187 413,28 €	<p>au compte 1068 (recette d'investissement) au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)</p>																																				
100 000,00 €																																								
187 413,28 €																																								
<p>Ont signé au registre des délibérations</p> <p style="text-align: right;">Pour expédition conforme, Le Président (lors du vote du compte administratif),</p> <p style="text-align: right;">Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats), Le Maire, Ludovic LOQUET,</p>																																								

D24-27 BUDGET ASSAINISSEMENT – BUDGET PRIMITIF 2024

Après avis favorable de la commission plénière, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de se prononcer favorablement sur le budget primitif 2024 présenté ci-après :

1 Vue d'ensemble du fonctionnement

ARDRES Assainissement		
BP 2024		
Vue d'ensemble du fonctionnement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
	Reports	Propositions Globales
011 - Charges à caractère général		303 903,15
61 - SERVICES EXTERIEURS		303 903,15
66 - Charges financières		12 000,00
Total dépenses réelles		315 903,15
Total dépenses d'ordre		133 309,28
Total dépenses de fonctionnement		449 212,43
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
	Reports	Propositions Globales
70 - Vente de produits finis, prestations de services,		186 000,00
74 - Subventions d'exploitation		24 000,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté		187 413,28
Total recettes réelles		397 413,28
Total recettes d'ordre		51 799,15
Total recettes de fonctionnement		449 212,43

2. Vue d'ensemble de l'investissement

ARDRES Assainissement			
BP 2024			
Vue d'ensemble de l'investissement			
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2024		
	PropositionsNouvelles	Reports	PropositionsGlobales
001 - Déficit d'investissement reporté	4 010,36		4 010,36
16 - Emprunts et dettes assimilés	76 000,00		76 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	5 657,05		5 657,05
21 - Immobilisations corporelles	125 362,72	51 120,00	176 482,72
Total dépenses réelles hors opérations	211 030,13	51 120,00	262 150,13
Total dépenses d'ordre	51 799,15		51 799,15
Total dépenses d'investissement	262 829,28	51 120,00	313 949,28
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2024		
	PropositionsNouvelles	Reports	PropositionsGlobales
10 - Dotations, fonds divers et reserves	100 000,00		100 000,00
13 - Subventions d'investissement reçues	80 640,00		80 640,00
Total recettes réelles hors opérations	180 640,00		180 640,00
Total recettes d'ordre	133 309,28		133 309,28
Total recettes d'investissement	313 949,28		313 949,28

D24-28 DUREE DES AMORTISSEMENTS – AJOUT OU MODIFICATION DE CERTAINS ARTICLES

Lors de la réunion de l'assemblée délibérante du 20.12.2023, le conseil municipal avait ajusté certaines durées d'amortissement votées en nomenclature M57, elle-même validée en séance municipale en date du 16 Juin 2023. Après avis favorable de la commission plénière, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de se prononcer favorablement pour ajouter des articles dans ce tableau des amortissements concernant les articles 211 (terrains) et 212 (aménagement de terrains) sur une durée de 10 ans.

Désignation	Nature comptable	Durée de l'amortissement en année	Modalités d'amortissement
Terrains	211	10	Prorata temporis
Agencements de terrains	212	10	Prorata temporis

Le conseil municipal, après avis favorable de la commission plénière, DECIDE également à l'unanimité de se prononcer favorablement en vue d'ajuster la durée des amortissements en M14 votée le 02.03.2010 en complément de la délibération des amortissements des immobilisations approuvées par délibération en date du 30.09.2004 sur des acquisitions antérieures concernant les articles suivants (voir tableau ci-dessous) pour maintenir ou passer leur durée à 10 ans (excepté pour le terrain synthétique situé au Complexe A. Loquet sur 20 ans.)

Désignation	Nature comptable	Durée de l'amortissement en année
Autres agencements (Sauf terrain synthétique)	2128	10 (20)
Autres bâtiments publics (Sauf terrain synthétique)	21318	10 (20)
Autres installations, matériel et outillage de voirie (Sauf terrain synthétique)	2158	10 (20)
Autres immobilisations corporelles (Sauf terrain synthétique)	2188	10 (20)

D24-29 MARCHÉ NOCTURNE – MODALITES FINANCIERES D'INSCRIPTION

En 2023, lors de l'événement estival, « Un dimanche au Lac », la commune d'Ardres a fait appel à des artisans et producteurs qui ont exposé lors de marchés semi-nocturnes. La tarification proposée aux participants était calquée sur les tarifs d'occupation valables pour le marché hebdomadaire. En 2024, la municipalité reconduira l'organisation de plusieurs marchés semi-nocturnes au cours de l'été. Au regard de l'attractivité que représente la présence des artisans et des producteurs et afin de promouvoir les savoir-faire locaux, tout en considérant que l'inflation touche de plein fouet les commerçants, après avis favorable de la commission plénière, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de se prononcer favorablement en vue de rendre gratuite l'inscription des participants.

D24-30 MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant le tableau des emplois permanents adopté par le conseil municipal,
Considérant la nécessité de renforcer le service communication,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de se prononcer favorablement sur la modification du tableau des emplois comme suit :

NON TITULAIRES

Nombre de postes	Grade	Loi 84-53 du 26 janvier 1984	Date d'effet du contrat	Echéance	Temps de travail hebdomadaire
1	Adjoint administratif	Accroissement temporaire d'activité	03/04/2024	03/09/2024	35h00

Le conseil municipal DECIDE à l'unanimité également d'émettre un avis favorable en vue :

- d'approuver la modification conforme du tableau des emplois ainsi proposés,
- d'autoriser la création d'emplois repris aux tableaux ci-dessus,
- de prévoir les crédits correspondants au budget de la commune – chapitre 012.

D24-31 PLAN PLURIANNUEL DE TRAVAUX

En 2018, l'Agence de l'Eau a demandé à la commune d'Ardres de réaliser un diagnostic concernant l'assainissement des eaux usées et potables. Une partie de cette étude a été financée par l'Agence de l'Eau. Suite à ce diagnostic, une obligation de mise en conformité a été sollicitée par l'Agence de l'Eau dont les travaux ont commencé en 2021 sur une période de 5 ans dans la cadre d'un plan pluriannuel de travaux. Afin d'obtenir les subventions correspondant aux investissements de la commune, l'agence de l'eau nécessite un plan présentant les travaux réalisés depuis 2021 et ceux prévus jusqu'en 2026 pour s'assurer de la diligence des travaux. Aussi après avis favorable de la commission plénière, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de se prononcer favorablement en vue de valider la conformité de ces réalisations et prévisions et de formaliser ainsi le plan ci-dessous :

COMMUNE D'ARDRES

PLAN PREVISIONNEL PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT ASSAINISSEMENT HORIZON 2026

Scénario 1.1

ANNEE	PROGRAMME ENVISAGE	TARIFS ESTIMES HT	GAINS	Observations	Priorité*
2021	<u>Rue des Rainettes</u> -Raccordements	237 000 €		FAIT	2
2023	Travaux Amélioration de la STEP	DSP		Fait	2
2024	<u>Rue de la Potence</u> -Restructuration du réseau <u>Rue des Lilas</u> - Enquêtes <u>Rue de St Quentin</u> -Investigations + Manchette	49 000 € 3 000 € 3 000 €	120 m3/j	Travaux prévus 1 er semestre 2024	2
2024/2025	<u>Avenue du Rossignol/Rue st Just</u> -Réhabilitations ponctuelles	89 000 €	14 m3/j	Travaux prévus dans le cadre des travaux de voirie 2024/2025	4
2024/2025	<u>Rue des Rosiers</u> -Remplacement Collecteur	84 000 €	34 m3/j	Travaux prévus dans le cadre des travaux de voirie 2024/2025	3
2025	STEP Aménagement du bassin de l'ancienne station en bassin de stockage	En attente chiffrage SUEZ	300 m ³ de stockage		1
2025	<u>Rue de St Quentin</u> -Remplacement Collecteur	89 000 €	36 m3/j		3
2026	<u>Avenue du Lac</u> -Chemisage du Réseau	146 000 €	12 m3/j		4

*les priorités ont été fixées par l'AMO Verdi en 2018, ce tableau est réajustable en fonction des travaux et opportunités liées aux projets en cours ou à venir

Ces engagements ont été pris avec l'agence de l'eau et seront adaptés en fonction des aléas et des opportunités.

D24-32 DEGRESSIVITE TARIFAIRE / COLONIE DE VACANCES

Par délibération en date du 20/12/2023, le conseil municipal a reconduit le contrat colonie pour 2024, pour un nombre de 16 places maximum.

Les séjours concernent les adolescents de 11 à 17 ans pour un séjour été en 2024 et un séjour hiver en 2025.

La tarification reste inchangée :

- 150€/ séjour pour un enfant Ardrésien.
- 300€ / séjour pour un enfant extérieur à Ardres.

Afin de respecter les attentes de la CAF dans le cadre du partenariat avec la commune, il nous est demandé de mettre en place une tarification dégressive pour des enfants d'une même fratrie qui s'inscriraient sur le même séjour et seraient retenus.

PV réunion de conseil municipal du 3 avril 2024

Après avis favorable de la commission plénière, le conseil municipal DECIDE à l'unanimité de se prononcer favorablement en vue d'appliquer une dégressivité de 10% sur le tarif dès le 2ème enfant.

Il est à noter que la politique jeunesse de la municipalité est particulièrement appréciée.

D24-33 PUBLICITE DES DECISIONS DU MAIRE

Monsieur le Président informe la commission des décisions prises dans le cadre de ses délégations.

Les dispositions de l'article L 2122-23 du CGCT imposent au maire de rendre compte au conseil municipal des décisions qu'il a été amené à prendre dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le conseil municipal en vertu de l'article L 2122-22 du même CGCT.

DEZOTEUX Yvon	Renouvellement case columbarium	13/03/2024	400€	Ardres
----------------------	--	-------------------	-------------	---------------

Le conseil municipal prend acte de ses décisions.

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 19h50.	 Ludovic Loquet Maire d'Ardres
------------------------------	---